

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2016

L'an deux mil seize, le vingt-trois juin à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal en session ordinaire s'est réuni au lieu et place habituels sous la présidence de Monsieur Gérard LÉON, Maire.

Etaient présents : MM. LÉON, MARÉCHAL, LE GUERN, Mme CATOIRE, M. TABUT, Mme BADEAU, MM. CLAIRET et COURDAVAULT.

Excusée : Mme AIMÉ, Mme ALMEIDA (pouvoir à M. TABUT).

Absent : M. COOLEN.

Secrétaire de séance : Madame CATOIRE Stéphanie.

Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

### **1 – Approbation Rapport Service de l'Eau – Année 2015.**

Présentation et lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte – à l'unanimité - le rapport.

### **2 – Approbation Rapport Service de l'Assainissement – Année 2015.**

Présentation et lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement. Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte – à l'unanimité - le rapport.

### **3 – Modification Statuts de la Communauté de la Beauce Alnéloise.**

Lecture des statuts modifiés de la CCBA :

- Retrait de la Commune d'Auneau,
- Modification de l'adresse du siège de la Communauté,
- Fonctions de receveur de la CCBA assurés par le Trésorier de Maintenon.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte – à l'unanimité - ces modifications de statuts.

### **4 – Modification Statuts du Syndicat Mixte de la Voise (SMVA).**

Lecture des statuts modifiés du SMVA :

Commune nouvelle d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien,  
Nouvelle représentation au sein du Syndicat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte – à l'unanimité - ces modifications de statuts.

### **5 – Choix des Radars Pédagogiques.**

Afin de sensibiliser les automobilistes circulant dans notre ville et de manière générale pour sécuriser nos rues et nos administrés, la commune de Roinville souhaite acquérir un ou plusieurs radars pédagogiques.

Cette acquisition sera commandée auprès du Parc départemental du Conseil départemental pour un montant de 3 900 € TTC l'unité X 3 soit 11 700 € TTC.

Dans le cadre de sa politique envers la sécurité routière, le conseil départemental a mis en place une subvention qui prend en charge la moitié du coût d'acquisition d'un radar pédagogique.

Par conséquent, la commune de Roinville sollicite pour ce projet d'acquisition une subvention de 50% du montant auprès du Conseil départemental d'Eure-et-Loir.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter pour ce projet une subvention de 50% du montant auprès du Conseil départemental d'Eure-et-Loir ;
- à solliciter le Parc départemental pour l'acquisition de trois radars pédagogiques pour un montant de 5 850 € à la charge de la Commune et la signature de la convention passée avec le Parc départemental pour la gestion et la maintenance du /des radar(s).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte – à l'unanimité – ces propositions et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents concernant cette acquisition.

#### **6 – Demande de Subvention Séjour Linguistique.**

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal deux demandes de subvention au titre des séjours linguistiques :

##### Année scolaire 2015/2016 :

Demande écrite de M. et Mme Guy ZIMMERMANN, pour le séjour de Victoria ZIMMERMANN qui a eu lieu du 14 au 21 avril 2016 en Irlande (coût du séjour 467 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser à cette famille une subvention d'un montant de 100 €.

Un courrier sera adressé à cette famille pour l'informer de cette décision.

##### Année scolaire 2016/2017 :

Demande écrite de la famille AUBRY/ROGER pour le séjour de Fabian AUBRY qui aura lieu du 17 au 20 octobre 2016 à Londres (coût estimé du séjour entre 250 et 300 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, l'unanimité, accepte de verser à cette famille une subvention d'un montant de 100 €.

Un courrier sera adressé à cette famille pour l'informer de cette décision.

Il est rappelé que ces subventions pour séjour linguistique doivent être demandées avant le 15 février de chaque année et par courrier. Cette subvention ne sera attribuée qu'une seule fois par enfant durant sa scolarité et pour ceux fréquentant le collège uniquement.

**7 – Questions diverses.**

- Lecture des courriers de remerciements suite aux versements des subventions.
- Manque d'éclairage public au niveau du passage clouté du cimetière – M. Tabut, délégué du SDE se rapprochera de ce syndicat pour trouver une solution.
- Etat d'avancement du remplacement des poteaux d'incendie : 3 ont été changés (rue de la Noue, rue de l'Eglise, milieu de la rue de Maurée), reste 3 autres à faire courant septembre.
- M. Jean-Claude DELAIR nous signale que le fossé le long de son terrain qui va à la station d'épuration est dans un très mauvais état. M. Le Guern se rendra sur place pour constater et proposer une solution.
- Variateur à installer au château d'eau pour pallier aux problèmes d'accélérateur.
- Mur Propriété Rue de Maurée en mauvais état : la Commune va demander l'intervention d'un cabinet d'études afin d'envisager toutes les solutions possibles.
- Réunion Syndicat de la Voise : coût des travaux 80 K€ (changement vanne, contournement, pont) qui seraient subventionnés à hauteur de 60 K€ environ ce qui laisserait un montant de 20 K€ à la charge de la Commune.
- Rappel : les déjections canines doivent être ramassées par les propriétaires de chiens.

La séance est levée à 22 heures 10 minutes.

Le Maire,

Le Secrétaire de Séance,

Les Conseillers Municipaux,